

Le titulaire du Brevet de Technicien Supérieur Esthétique Cosmétique est un professionnel hautement qualifié susceptible d'accéder à des fonctions d'encadrement en entreprise. Il participe à la mise au point et au développement des produits cosmétiques et des techniques esthétiques.

Durée de la formation

Le BTS se prépare en 2 ans, après un BAC et un CAP Esthétique ou directement après le BAC Pro Esthétique. 5 semaines de Périodes de Formation en Milieu Professionnel ont lieu en fin de 1^{ère} année.

Programme

Unités professionnelles

► **Législation professionnelle et déontologie** : Etude de la réglementation, les produits, les appareils et les installations.

► **Technologie et techniques de l'esthétique** : Utilisation des appareils. Connaissance et utilisation des produits cosmétiques...

► **Techniques esthétiques** : Soins esthétiques : de la peau, du visage, des mains, du cuir chevelu, épilation. Maquillage divers : pré-maquillage, maquillage correctif, classique, artistique...

► Commercialisation et vente :

La vente au niveau du fabricant. La vente au détail.

► **Etude des cas concrets** : Exemples : organisation des tâches, choix des produits, rédaction d'une exposition, organisation et implantation d'un institut de beauté, d'une parfumerie.

► **Education artistique** : L'objectif est de développer la curiosité, la sensibilité et le goût, tout en favorisant l'implication esthétique dans le domaine professionnel.

► **Culture générale et artistique** : Le visage et la silhouette. Maquillage, coiffure, vêtements et accessoires.

► Enseignement artistiques appliqué à la profession :

Dessin : anatomie, mouvements, expressions. Création.

Travaux pratiques : maquillage, esthétique et société, les courants artistiques, le langage plastique, la mode, le maquillage et l'esthétique corporelle.

Unités générales

► **Français** : l'objectif est de rendre les étudiants aptes à une communication efficace dans la vie courante, dans la vie professionnelle à tous les niveaux...

► Langue vivante étrangère

► Formation aux relations humaines :

l'enseignement porte sur la formation et le développement de la personnalité, sur les relations dans le travail avec la clientèle, pour rendre les étudiants aptes à comprendre et résoudre les problèmes psychologiques qu'ils rencontreront dans leur vie professionnelle.

► Initiation économique et juridique

► Economie générale - Economie de l'entreprise - Droit

► **Gestion** : Gestion commerciale : la connaissance du marché, la connaissance du produit, l'espace de vente.

Gestion comptable : la comptabilité générale et ses objectifs, la comptabilité analytique et prévisionnelle.

Gestion des approvisionnements et des stocks.

► Sciences physiques, biologiques et sciences appliquées :

Physique : chaleur, changement d'état. Rayonnement électromagnétique. Propriétés physiques des liquides et solutions. Electricité.

Chimie : Chimie générale. Chimie organique. Biochimie. Chimie appliquée

Biologie : La cellule animale. Microbiologie. Tissus et appareils. Besoins et rations. La peau et les tissus sous-jacents. Le visage et les mains. Morphologie générale. Allergologie. Travaux pratiques.

RÈGLEMENT D'EXAMEN DU BTS ESTHÉTIQUE

Épreuves	Forme	Durée	Coefficient
E.1 / U.1. Culture générale et expression	écrite	4h	2
E.2 / U.2 Langue vivante étrangère 1	orale	20 mn	2
E.3 Sciences appliquées :			6
• U.3.1. Physique – Chimie – Technologies	écrite	2h30	(2)
• U.3.2. Sciences biologiques et cosmétiques	écrite	3h30	(4)
E.4. Gestion et développement de l'entreprise			5
• U.4.1. Gestion et relation clientèle	écrite	3h30	(4)
• U.4.2. Mise en valeur des produits et des services	écrite	2h	(1)
E.5. Epreuve professionnelle			7
• U.5.1. Pratique esthétique	pratique	2h45	(5)
• U.5.2. Mise en valeur des produits et des services	pratique	1h30	(2)
E.6 Epreuve sur dossier			
• Etude à caractère professionnelle ou Négociation – relation client	orale	35 mn	2

Après le BTS Esthétique :

Une fois le BTS Esthétique obtenu, l'étudiant peut entrer dans une profession qui offre des débouchés variés : esthéticienne dans un institut de beauté ou un centre de thalassothérapie, travailler dans les services commerciaux et marketing des sociétés de distribution de cosmétiques et parfumerie, travailler dans des laboratoires de cosmétiques. Après 3 ans d'expériences professionnelles, le titulaire du BTS Esthétique peut devenir enseignant.